



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier agenceur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	1/42

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	37
Glossaire du REAC	39

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	3/42

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

La révision en 2016 du Titre Professionnel présente une configuration en trois activités types. Ces activités ont été réorganisées dans leur contour d'emploi afin de correspondre à une meilleure adéquation avec les besoins repérés du marché du travail quant à l'emploi concerné. L'intitulé du titre professionnel devient « Menuisier Agenceur »

Contexte de l'examen du titre professionnel

Existe-t-il toujours un menuisier agenceur dans le paysage de l'emploi de ce secteur fortement soumis aux impératifs de productivité dictés par la mondialisation ? Quelles sont les spécificités de ce métier ?

La mutualisation de procédés de fabrication est en train de poindre et peut marquer une évolution organisationnelle majeure ou les bureaux d'étude et de méthode verront leur effectif croître avec une informatisation des moyens de production (machines à commandes numériques) associée à une diminution des effectifs de fabrication.

La vision du métier est très largement valorisée par le terme « menuisier agenceur » (61 %). 33 % déclarent qu'ils se considèrent comme « menuisier fabricant » et 39 % comme « menuisier poseur ».

Ceux qui se déclarent « menuisier fabricant » sont ceux qui sont d'autant plus sur le marché de la fabrication semi industrielle (50 %).

Ceux qui se déclarent « menuisier agenceur » sont davantage sur le marché du sur-mesure (27 %).

Quand ils se disent « agenceur » ou « poseur », les professionnels se déclarent être davantage sur une activité d'entreprise liée à la pose.

L'activité finition est portée par l'ensemble des professionnels elle est intrinsèquement liée à la fabrication même si ce ne sont pas forcément les mêmes professionnels qui interviennent sur la totalité de la prestation finition puisque cette activité de finition dans les métiers de menuisier 1er niveau d'emploi ne correspond qu'à une tâche de préparation / ponçage.

Ceux qui se déclarent « menuisier agenceur » sont davantage sur la réalisation d'agencement / aménagement intérieur (28.9 %), d'agencement de magasin (30 %), de meubles meublant (31.3 %) et meuble de magasin (35 %). Marché à destination des particuliers (61 %) pour des produits sur mesure ou en petite série qui caractérise le marché des entreprises répondantes. Elles réalisent principalement leur chiffre d'affaire sur le marché privé (68 %). Le marché des collectivités territoriales est plutôt servi par des organisations des entreprises semi industrielles.

Les entreprises répondantes :

- Ont une organisation centrée autour d'un atelier de fabrication. La fabrication peut être sous traitée occasionnellement en raison d'une charge d'activité trop importante (38.9 %). L'atelier de fabrication est en moyenne équipé de machines traditionnelles (83.3 %) et de centre d'usinage (66.7 %).

- Déclarent utiliser du bois massif (30 %), des panneaux dérivés du bois (88 %), des résines (33 %) dans l'acte de fabrication. On notera, que le bois massif est très fortement attaché à l'image métier du menuisier et fait partie d'un idéal type de ce métier mais que l'exercice du métier plébiscite davantage les panneaux dérivés du bois.

- Déclarent faire également de la pose (94.4 %) de produits qu'elles fabriquent (83.3 %) mais également de composants achetés chez un fournisseur (72.2 %). La pose n'est sous traitée que pour 1/3 d'entre elles. La finition est sous traitée (55.6 %) en raison d'une charge d'activité conséquente ou de techniques non maîtrisées par l'entreprise (33 %). La finition est réalisée sur panneaux (88.9 %) ou sur bois massif (83.3 %) avec cabine ventilée.

Activités et compétences

Quelles que soient les activités de l'entreprise - fabrication ou de fabrication / pose -, les entreprises déclarent que le menuisier peut être amené à réaliser un ouvrage complet ou une tâche du processus de fabrication. Quand il réalise un produit complet, ce sont plutôt des aménagements (84.6 %), des mobiliers d'agencement (69.2 %), des portes intérieures (61.5 %). Les matériaux utilisés sont principalement les panneaux. Le bois massif ne représente que 30 % des produits utilisés par le menuisier dans son activité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	5/42

Les quincailleries / éléments de cadrage / fixation mécanique sont utilisés pour plus de 90 % de répondants. Les résines, l'acier, l'inox, le laiton sont des matériaux utilisés en moyenne pour plus de 40 % des répondants. Le verre et le plastique sont des matériaux utilisés fréquemment dans plus de 70 % des cas. Le menuisier utilise aussi du matériel électroportatif (93.3 %).

En fabrication, le menuisier travaille avec des plans d'exécution (72.2 %), des fiches de débit (50 %), des fiches de fabrication (38.9 %) et des nomenclatures (11 %).

Dans le processus de fabrication le menuisier est amené par ordre d'importance des réponses données, à réaliser des assemblages (72.2%), usiner (66.7 %), réaliser des opérations de placage (66.7 %), débiter (61 %), corroyer (61 %), contrôler les ouvrages (50 %) et réaliser les finitions (50 %).

Le but est de fabriquer un ensemble d'agencement de forme simple (100%) et sur mesure (100%) ou de forme complexe sur mesure (78.6 %).

Le menuisier fabrication prépare les machines. Il réalise à ce titre un 1er niveau de maintenance (61 %), remplace les organes de coupes (66 %) et maintient les appareils (55 %). Dans l'ensemble le menuisier utilise des machines traditionnelles mais l'évolution du métier pointe le fait qu'il utilise aussi un centre d'usinage.

Concernant la finition, le menuisier prépare principalement le support (66.7 %) et égrène (66.7 %). Ils ne sont plus que 30 % à appliquer un apprêt ou un vernis, ce qui nous conduit à penser qu'un spécialiste prend le relais sur ce type d'opérations afin de réaliser une prestation de qualité pour obtenir un produit final répondant aux exigences de rentabilité économique pour l'entreprise.

Concernant la pose, ce sont principalement les compétences de fixation d'ouvrages (72.2 %), de pose de huisseries (61 %), d'assemblage sur chantier (66 %), de pose de meubles d'agencement (72.2 %) qui sont réalisés indifféremment que l'on soit menuisier fabricant poseur ou menuisier agenceur, à partir de consignes orales ou écrites (66.7%). Quand ces consignes sont écrites, ce sont des plans de pose (61%).

Les appellations du métier « menuisier agenceur » s'articulent autour d'un professionnel réalisant des travaux nécessaires à l'aménagement et l'agencement de locaux privés ou professionnels (77.8 %), qu'il exécute à partir de documents de fabrication (66.7 %). L'agenceur est forcément un menuisier pour 61.1 % des répondants.

Les principales évolutions du métier que dessinent les professionnels s'articulent autour de la connaissance de nouveaux procédés de fabrication (77.8 %) et par la connaissance sur l'évolution des techniques des matériaux (66.7 %). Ces éléments sont corroborés, respectivement par l'usage des machines à commandes numériques et par l'usage des matériaux autres que le bois que sont les résines de synthèse.

En conclusion, l'analyse du travail fait apparaître que le menuisier agenceur doit être capable d'intervenir sur l'ensemble du processus de fabrication. Pour le chantier, ce sont principalement les compétences d'ajustement et d'installation de mobiliers, d'éléments et d'équipements d'agencement. L'ensemble des compétences lui garantit une employabilité dans des entreprises du secteur.

L'analyse du travail nous amène à modifier l'intitulé du titre professionnel regroupant les activités et compétences citées plus haut.

Liste des activités

Ancien TP : MENUISIER D'AGENCEMENT

Activités :

- Fabriquer et finir des éléments d'agencement et des meubles en panneaux dérivés du bois
- Fabriquer et finir des meubles et des ensembles décoratifs à partir de bois massif
- Poser des mobiliers d'agencement et des ensembles décoratifs

Nouveau TP : Menuisier agenceur

Activités :

- Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	6/42

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	7/42

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation	1	Adapter des plans d'aménagement.
		2	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
		3	Fabriquer des éléments en bois massif.
		4	Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.
		5	Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
2	Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation	6	Installer des éléments d'aménagement.
		7	Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.
3	Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel	8	Réaliser des plans d'exécution.
		9	Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.
		2	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
		10	Fabriquer des éléments de forme sur mesure.
		5	Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
		6	Installer des éléments d'aménagement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAG	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	8/42

FICHE EMPLOI TYPE

Menuisier agenceur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le menuisier agenceur réalise l'ensemble des opérations liées à la fabrication et à la pose d'ouvrages d'agencement, à usage privé ou commercial.

Le menuisier agenceur, sous le contrôle d'un responsable hiérarchique, définit les étapes de fabrication et établit des documents de fabrication. Il réalise les réglages des machines (conventionnelle ou à positionnement numérique) nécessaires à la conduite d'une production dans le respect des règles de sécurité. Il assure la maintenance préventive de son outil de production. Sur différentes machines-outils, il réalise le débit optimisé des matériaux, le corroyage, les calibrages courants et de formes, l'ensemble des usinages à partir de différents matériaux : bois, dérivés et matériaux associés. Il positionne des quincailleries, assemble, monte et contrôle les ouvrages. Il opère la première finition pour permettre des travaux d'application de vernis, de peintures bi-composantes.

Sur le chantier, le menuisier agenceur intervient dans l'habitat individuel / collectif et espaces professionnels (Magasins, banques, lieux institutionnels,...). Il installe et équipe des mobiliers d'aménagement et d'agencement (Dressings, cuisines, banque d'accueil, mobilier de restaurant,...). A partir du dossier technique et de consignes verbales, il localise son chantier, prépare et organise le chargement et la livraison vers le chantier, approvisionne et distribue les produits et accessoires, sécurise le stockage, implante, règle, ajuste et fixe définitivement les ouvrages aux supports par des moyens appropriés à l'aide de matériels électroportatifs, installe et raccorde les équipements électriques et sanitaires, nettoie le chantier, trie et évacue les déchets conformément à la réglementation en vigueur, renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des ouvrages posés et participe à la réception du chantier faite par le chef d'équipe ou le chef d'entreprise.

Il travaille dans des entreprises de taille variable sur tous les postes mais de plus en plus avec une organisation de type industrielle. Il travaille le plus souvent debout dans des locaux assez bruyants.

L'exposition au bruit et aux poussières sont des facteurs de risques professionnels. Aussi, il exerce son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé. Leur application oblige au port d'éléments de protection individuelle (EPI) : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti poussière, bouchons auditifs, casque anti bruit,...

Par ailleurs, les incidences du développement durable impactent l'activité à l'atelier et sur le chantier. Le tri sélectif des déchets, la loi sur l'eau, la loi sur l'air notamment, ont une incidence sur l'organisation du travail. Pour assumer sa responsabilité sociale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques que les tenants de l'emploi sont tenus de respecter.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

L'aménagement des particuliers.

L'agencement des locaux administratifs et commerciaux.

L'aménagement de bateaux.

L'aménagement de véhicules de tourisme.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Menuisier agenceur.

Ouvriers qualifiés menuiseries / ameublement

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'emploi, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	9/42

niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux d'une cuisine (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail).

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation
Adapter des plans d'aménagement.
Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
Fabriquer des éléments en bois massif.
Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.
Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
2. Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation
Installer des éléments d'aménagement.
Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.
3. Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel
Réaliser des plans d'exécution.
Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.
Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
Fabriquer des éléments de forme sur mesure.
Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
Installer des éléments d'aménagement.

Compétences transversales de l'emploi

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) :
Code(s) NSF :
234s--Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles

Fiche(s) Rome de rattachement

H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	10/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un projet client définissant les besoins, le tenant de l'activité opère une analyse technique des lieux et effectue les prises de dimensions. Il réalise des plans en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il choisit de travailler avec des éléments fabriqués en atelier ou préfabriqués (gammes des fournisseurs) ceci sont alors ajustés et adaptés aux mesures de l'espace.

Pour la fabrication, le tenant de l'activité assure le réglage des machines-outils. Après avoir préparé et contrôlé les outils de coupes, il les monte et les règle sur différentes machines couramment utilisées dans la profession (scie à panneaux, scie à format, perceuse multibroches, plaqueuse de chants, toupie, matériels électroportatifs,....) à réglage manuel ou à positionnement numérique. Après contrôle des équipements de sécurité, il usine une pièce d'essai pour permettre une fabrication respectant les critères de qualité demandés.

Le tenant de l'activité débite, calibre et usine des éléments en bois ou panneaux dérivés pour réaliser des éléments démontables et plans de travail. Il effectue un contrôle qualité constant sur les éléments, il les référence, les conditionne et les stocke. Il effectue l'entretien et la première maintenance des machines-outils. La finalité de l'activité est de mettre à la disposition du client des éléments fonctionnellement et esthétiquement conformes au cahier des charges de la commande.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti poussières, bouchons auditifs, casque anti bruit,...Les déplacements sont occasionnels avec des horaires réguliers.

La prise en compte du tri sélectif de déchets (chutes de bois et panneaux, aérosols, produits emballage,...), et de la loi sur l'air, a une incidence sur l'organisation de l'entreprise. Pour assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques applicables à tout le personnel de fabrication.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Adapter des plans d'aménagement.

Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.

Fabriquer des éléments en bois massif.

Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.

Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	11/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir du dossier technique pour l'aménagement d'un espace privé, le tenant de l'activité approvisionne le chantier, stocke les éléments, les matériaux, les équipements et accessoires dans un endroit sécurisé. Après les travaux de second œuvre (cloisons, carrelage, peinture, installations électrique et sanitaire...), Il réalise l'installation des éléments constituant l'aménagement (Caissons, Plan de travail, Crédence,...), effectue les encastresments et positionne des équipements électriques et électroménagers. Il raccorde les équipements électrique et sanitaire en exécutant les vérifications d'usage. Il pose des éléments décoratifs (plinthes, cimaises, corniches, lambris, panneaux, parquets flottants, ...). Il utilise des matériels électroportatifs et de manutention qui nécessitent le respect des consignes de sécurité. A la réception de chantier, Il informe le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des éléments et équipements.

Il effectue les encastresments et positionne des équipements électriques et électroménagers. Il raccorde les équipements électrique et sanitaire en exécutant les vérifications d'usage. Il pose des éléments décoratifs (plinthes, cimaises, corniches, lambris, panneaux, parquets flottants, ...). Il utilise des matériels électroportatifs et de manutention qui nécessitent le respect des consignes de sécurité. A la réception de chantier, Il informe le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des éléments et équipements.

Cette activité s'exerce le plus souvent en équipe, en raison des contraintes liées à la manutention et la distribution des produits (poids, encombrement, situations de pose, délais à respecter...). Elle se déroule parfois en site habité, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes.

Les déplacements sont fréquents (éloignement du lieu de travail, changements de chantier) avec des horaires relativement réguliers, cependant les impératifs de délais peuvent occasionner des dépassements d'horaires.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti poussières, bouchons auditifs, casque anti bruit,...Le menuisier d'agencement nettoie le chantier, trie et évacue les déchets conformément à la réglementation en vigueur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux d'une cuisine (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail).

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Installer des éléments d'aménagement.

Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	13/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Cette activité consiste à fabriquer des mobiliers sur mesure (Banque d'accueil, mobilier de restaurant, tables de réunion, mobilier pour centres d'appels,...) en bois massif, matériaux dérivés, et autres matériaux (aluminium, inox, verre, résine de synthèse) en utilisant des machines couramment utilisées dans la profession (dégauchisseuse, raboteuse, corroyeuse, scie à format, mortaiseuse, tenonneuse, perceuse multibroches, plaqueuse de chants, toupie, cadreuse, ponceuse, matériels électroportatifs, etc..) à réglage manuel ou à positionnement numérique.

Au cours de la phase de fabrication, le tenant de l'activité définit les processus de fabrication et optimise les moyens de production en analysant les contraintes techniques liées au projet (formes courbes, formes biaises,...), au local, aux divers matériaux et à la réglementation en vigueur. Dans tous les cas, il participe au processus qualité et se réfère aux exigences contractualisées. Il établit des plans d'exécution. Il définit les étapes de fabrication (Méthodes, procédés techniques, capacités machines, ...).et rédige des fiches de fabrication (Fiche de débit, nomenclatures, gamme d'usinage,...). Il prépare et organise son poste de travail en tenant compte du plan de charges et de l'environnement. Il s'assure de l'approvisionnement en matériaux. Il identifie et choisit les machines les plus adaptées à l'opération qu'il doit réaliser. Il débite et calibre les panneaux en optimisant la découpe. Il réalise les opérations de débit et corroyage des pièces de bois massif, identifie, contrôle et classe les pièces usinées. Il réalise les assemblages de liaison et les profils sur panneaux et bois massif. Il réalise la pose des quincailleries et accessoires mentionnés dans les documents de travail. Il effectue les opérations de préparation à la finition. Il protège les ouvrages terminés en attente de finition.

A partir de plans de pose, le tenant de l'activité prépare, organise et planifie son intervention sur le chantier. Il approvisionne, stocke les éléments, les matériaux, les équipements et accessoires dans un endroit sécurisé sur le chantier. Au cours de la phase de pose, il tient compte de l'avancement des travaux des autres corps d'état pour assurer sa prestation (Plaquiste, peintre, carreleur, électricien,...). Il réceptionne et contrôle la conformité des supports, ajuste et adapte les éléments d'agencement par rapport aux supports. Il utilise des matériels électroportatifs et de manutention qui nécessitent le respect des consignes de sécurité. Il réalise l'installation des équipements électriques et effectue les contrôles et le bon fonctionnement avant la réception du chantier. Il renseigne la fiche d'activité et rend compte au chef de chantier des difficultés ou problèmes rencontrés.

Sous l'autorité de sa hiérarchie, il prend les initiatives relatives à l'organisation et à la réalisation technique, il informe régulièrement son responsable hiérarchique des difficultés rencontrées et propose des dispositions susceptibles de résoudre les problèmes en relation avec les autres corps d'état.

Cette activité s'exerce le plus souvent en équipe, en raison des contraintes liées à la manutention et la distribution des éléments (poids, encombrement, situations de pose, délais à respecter...). Elle nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti poussières, bouchons auditifs, casque anti bruit,...

La prise en compte du tri sélectif de déchets (chutes de bois et panneaux, aérosols, produits emballage,...), et de la loi sur l'air, a une incidence sur l'organisation de l'entreprise. Pour assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques applicables à tout le personnel de fabrication.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux d'une cuisine (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	15/42

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser des plans d'exécution.

Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.

Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.

Fabriquer des éléments de forme sur mesure.

Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.

Installer des éléments d'aménagement.

Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	16/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Adapter des plans d'aménagement.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un dossier technique, le professionnel procède à l'aménagement sur mesure d'un volume, tant dans les dimensions que dans les formes. Pour cela, le professionnel effectue un relevé dimensionnel complet et identifie les contraintes environnementales. Il relève les spécifications géométriques de l'espace (équerrage, planéité, dimensions, état de surface, hauteurs plafonds, niveaux sols,...). Il distingue les matériaux supports (bois, béton, briques, plaques de plâtre...) afin de définir des fixations adéquates. Il identifie les installations électriques ou sanitaires (réservations, passage technique, réseaux,...). A partir du projet, des relevés effectués sur le chantier, il détermine les éléments, les équipements et réalise les plans d'aménagement de l'espace sur planche ou avec un logiciel dédié.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Seul ou en équipe, cette compétence nécessite parfois un déplacement sur site. Le professionnel intervient essentiellement en site habité en présence de public, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes.

Critères de performance

Les relevés géométriques sont exploitables.
Le dimensionnel est conforme à l'espace.
Les matériaux supports sont correctement identifiés.
Les plans sont exploitables.
Les nomenclatures sont exploitables.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer un relevé graphique manuel (croquis, pré-plans).
Relever des mesures en utilisant les instruments de mesure classiques ou optiques.
Effectuer un descriptif simple in-situ (accessibilité, état des lieux,...).
A partir d'un catalogue fournisseur, déterminer les différents éléments.
Dessiner à une échelle réduite des éléments d'aménagement.
Réaliser des aménagements d'espace avec un outil de conception 3D.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance de la terminologie du bâtiment.
Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.
Connaissance des matériaux dérivés (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants...).
Connaissance des techniques de liaison de mobiliers en panneaux dérivés.
Connaissance des normes d'ergonomie.
Connaissance des caractéristiques des appareils électriques et sanitaires.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	17/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques, le professionnel monte/démonte, nettoie et range des outils, porte-outils, éléments mécaniques et équipements complémentaires aux machines dédiées (Scie panneaux, scie format, plaqueuse de chants, toupie, multibroches, matériels électroportatifs). Il positionne et règle les outils de coupes sur les machines-outils. Si nécessaire, il confectionne des gabarits ou montages d'usinage. Il effectue, au travers de pièces d'essai, le pointage machine selon les processus et conditions fixées.

En matière de prévention, il vérifie les capteurs de poussières à la sortie des machines. Il effectue en toute sécurité une maintenance préventive basée sur des actions simples (Nettoyage des tables et tableaux de commande, graissage des organes de fonctionnement,..). En fonction de l'outillage et de l'usinage à effectuer il effectue réglage de la vitesse de rotation (démultiplication arbre/moteur). Il entretient les outils de coupe (plaquette carbure, et lames de scie) et choisit le moyen de contrôle le plus adapté. Il renseigne des fiches qui précisent les tâches effectuées et les mesures de prévention à respecter.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, il doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit, par le port d'équipements de protection individuel spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois. La manipulation de charges lourdes et encombrantes implique le respect de gestes et postures adaptés.

Critères de performance

Le choix des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...).

Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...).

La pièce d'essai permet de contrôler le dimensionnel et la forme.

Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.

La fiche de maintenance est correctement renseignée et transmise aux interlocuteurs concernés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Monter/démonter et régler les outils de coupes.

Monter/démonter et contrôler, en référence aux instructions, les gabarits et montages d'usinage.

Effectuer le remplacement et le réglage des organes de coupe.

Effectuer les pointages machines selon les processus et conditions fixées.

Usiner des pièces d'essais sur des machines-outils.

Effectuer la maintenance préventive des machines-outils.

Nettoyer et ranger les outils de coupes, gabarits et montages d'usinages.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	19/42

Connaissance la réglementation et prévention des risques électriques.
Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.
Connaissance des matériaux dérivés (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants...)
Connaissance des principes d'usinage sur des bois massif et panneaux dérivés.
Connaissance des documents techniques de maintenance.
Connaissance des moyens de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	20/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Fabriquer des éléments en bois massif.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication et au moyen de machines stationnaires et portatives spécifiques au travail du bois, le professionnel fabrique des éléments en bois massif. Le résultat final doit répondre aux exigences techniques et esthétiques du cahier des charges.

Il optimise, débite, corroie, plaque, usine et assemble des pièces de bois massif. Il peut être amené à utiliser des gabarits ou montages d'usinage. Il assemble les pièces par collage ou par liaison mécanique. Il positionne et fixe les quincailleries et accessoires. Il protège les ouvrages terminés en attente de finition.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Au cours des différentes opérations d'usinage, le menuisier d'agencement utilise des machines et des équipements nécessitant une attention soutenue et une certaine dextérité. Cela passe par l'application de règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit également par le port d'équipements de protection individuel spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois et par celle des installations d'extraction de poussières.

Critères de performance

Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes au cahier des charges.

La qualité d'usinage amène à un minimum de ponçage.

La pose des équipements (organes de rotation, translation et condamnation) est effectuée et répond aux critères de performances attendus.

Les états de surface, les planétés, l'absence de rayures / de colles et de traces diverses permettent l'application de vernis ou laques.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents techniques et définir un process simple de fabrication.

Renseigner des feuilles de débit et nomenclatures quincailleries.

Effectuer des opérations de débit du bois massif (débit en plot et débit avivé)

Effectuer des opérations de corroyage sur bois massif.

Effectuer des opérations de calibrage sur bois massif.

Effectuer des opérations d'usinage sur bois massif.

Effectuer des opérations de profilage sur bois massif.

Effectuer des opérations de première finition sur bois massif.

Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.

Effectuer la maintenance de premier niveau de l'outil de production.

Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des bois massif couramment utilisés.

Connaissance des lois d'usinage et techniques de débit, de corroyage, d'usinage et de profilage des bois massif.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	21/42

Connaissance des systèmes, de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement.
Connaissance des outils de mesure et de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	22/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication et au moyen de machines stationnaires spécifiques, le professionnel débite, calibre et usine des éléments en panneaux dérivés pour réaliser des meubles démontables dans le respect de la norme de coordination dimensionnelle dite du "pas de 32". Il contrôle les usinages (perçages, entailles, rainures,...). Il vérifie l'ajustage et l'affleurage des arasements (vis, assembleurs, lamelles d'assemblage, tourillons,...), si besoin il réaffecte les panneaux non-conformes. Sur des plans de travail en forme, il coupe, colle et affleure des stratifiés. Il référence (Étiquettes, code-barres,...), conditionne (Films à bulles, films étirables, protection d'angle,...) et stocke les produits en attente de finition. Le résultat attendu doit être techniquement et esthétiquement conforme aux exigences de la commande.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant et générateur de poussières, le menuisier doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuel spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois et par celle des installations d'extraction de poussières.

Critères de performance

Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes aux documents de fabrication.
Les opérations d'usinages sont conformes aux documents de fabrication.
La codification des produits est conforme aux documents de fabrication.
Les coupes, collages et affleurages des placages sont corrects.
Les moyens de mesure et de contrôle sont adaptés.
Les conditions de sécurité sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents techniques et définir un process simple de fabrication.
Renseigner des feuilles de débit et nomenclatures quincailleries.
Effectuer des opérations de débit sur panneaux dérivés.
Effectuer des opérations de calibrage sur panneaux dérivés.
Effectuer des opérations d'usinage sur panneaux dérivés.
Effectuer des opérations de plaquage sur panneaux dérivés.
Ranger et nettoyer les postes de travail.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des panneaux dérivés.
Connaissance des process de fabrication des panneaux dérivés.
Connaissance de la normalisation "pas de 32".
Connaissance des systèmes de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement.
Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	23/42

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.
Connaissance des outils de mesure et de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	24/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel réceptionne en atelier des éléments en bois et/ou matériaux dérivés et effectue la préparation en vue de leur finition. Pour cela il réceptionne des éléments et/ou ensembles, les identifie, détermine l'ensemble des moyens nécessaires à l'exécution du travail à effectuer. Il prépare et organise le poste de travail, contrôle et détecte les non-conformités et respecte la procédure en vigueur dans pareil cas.

Le professionnel choisit l'abrasif et le matériel adapté, effectue le ponçage dans les conditions de respect des règles d'hygiène et de sécurité, respecte une bonne gestuelle professionnelle (ponçage manuel et/ou mécanique des éléments). Il optimise le stockage des éléments en attente de finition.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un local, à l'écart de l'atelier de fabrication. Dans cet environnement bruyant et générateur de poussières, le menuisier agenceur doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit, par l'utilisation pertinente d'un système de ventilation et d'extraction adapté, par celle des installations d'extraction de poussières et par le port d'équipements de protection individuel spécifiques.

Critères de performance

Le contrôle est correct et le traitement des non-conformités a été effectué.

La mise en œuvre des opérations de préparation permettent d'atteindre le niveau de qualité fixé:

Le nettoyage du poste de travail et de son environnement est effectué.

La conformité du stockage est respectée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler un état de surface.

Organiser un poste de travail de ponçage.

Choisir un abrasif et un matériel de ponçage adaptés.

Mener des opérations de ponçage.

Contrôler le degré de ponçage et l'absence de défauts.

Manutentionner et stocker des supports avec précaution.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Respecter les règles environnementales des traitements des déchets.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des essences de bois et de leurs spécificités.

Connaissance des défauts de préparation entraînant des non-conformités.

Connaissance des abrasifs appliqués, et de leurs domaines d'emploi.

Connaissance des matériels de ponçage et de leurs fonctionnements.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	25/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Installer des éléments d'aménagement.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique, le professionnel effectue le montage des éléments d'aménagement en bois massif ou dérivés (Tablettes, caissons, plan de travail,...) les liaisonne entre eux, les ajuste et les fixe aux supports. Il assure les finitions ; Il pose des quincailleries et accessoires et contrôle les fonctionnalités (portes, tiroirs,...). Il assure la protection des mobiliers. Il pose des éléments décoratifs (plinthes, cimaises, corniches, lambris, parquets flottants, ...) et renseigne le client sur leurs conditions d'utilisation et d'entretien.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce souvent en équipe et sous la responsabilité du chef d'équipe en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Elle implique de savoir identifier les installations électriques et sanitaires. Elle nécessite l'utilisation en toute sécurité de matériel électroportatif (niveau laser, perceuse, scie circulaire radiale/pendulaire, scie sauteuse, rabot, perceuse/visseuse...) en respectant les règles de sécurité.

Critères de performance

L'implantation des mobiliers, des plans de travail et accessoires respectent le plan.
Les mobiliers, plans de travail et les accessoires de finition sont bien installés (fileur, plinthe, tabletages, raccord d'angle, plaquage des chants, fixation).
Les portes ou tiroirs fonctionnent normalement (coulissage régulier, alignement).
Les éléments décoratifs et la finition ne laissent pas apparaître d'imperfections.
Les déchets sont triés et évacués conformément à la réglementation.
Le nettoyage est assuré en fin de chantier.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner des supports de pose, protéger des biens existants et implanter des mobiliers.
Effectuer le montage des éléments.
Réaliser des découpes (tuyauterie, passage de gaines...)
Positionner, régler (niveaux et aplombs), liaisonner et fixer des mobiliers.
Positionner et fixer des quincailleries d'ameublement (charnières invisibles, coulisses de tiroir...)
Installer et régler les portes et tiroirs.
Ajuster, installer et fixer les plans de travail.
Ajuster et fixer les poignées, crèdences, bandeaux, plinthes, corniches, fileurs, miroir, tablette en verre,...
Poser des éléments décoratifs.
Assurer la protection de l'ensemble.
Renseigner le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des mobiliers.
Nettoyer le chantier et évacuer les déchets dans le respect environnemental.
Compléter les fiches de contrôle.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes reçues.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail sur chantier.

Connaissance des caractéristiques de montage des mobiliers (assembleurs, système 32...).
Connaissance des règles de mise en œuvre des mobiliers d'agencement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	27/42

Connaissance des règles de mise en œuvre des éléments décoratifs.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	28/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique et après contrôle des réseaux électriques et sanitaires, le professionnel réalise la mise en place des équipements électriques, électroménagers et sanitaires (éclairage encastré, plaque de cuisson, four, réfrigérateur, évier, vasque, lave-vaisselle...) en exécutant les vérifications d'usage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce souvent en équipe et sous la responsabilité du chef d'équipe en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection en milieu occupé. Elle nécessite l'utilisation en toute sécurité de matériel électroportatif (défonceuse, scie sauteuse, scie circulaire, perceuse/visseuse...) en respectant les règles de sécurité.

Pour la pose et le raccordement des circuits terminaux d'une cuisine, le menuisier agenceur effectue les travaux en possession d'un titre d'habilitation électrique délivré par son employeur, au niveau BS Interventions BT élémentaire.

Critères de performance

L'implantation, l'orientation, le centrage, l'étanchéité des équipements sont respectés.

L'installation des équipements ne laisse pas apparaître des rayures, marques ou salissure.

Les raccordements aux réseaux d'alimentation (électricité et eau) respectent la réglementation.

Les raccordements aux réseaux d'évacuation des eaux sont corrects (absence de fuite, fixation...) et respectent la réglementation.

Les appareils sanitaires fonctionnent normalement en conformité avec les prescriptions des fabricants.

Les procédures de raccordement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation sont cohérentes.

Les procédures d'installation des différents équipements sont cohérentes.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler les réseaux électriques et sanitaires.

Effectuer l'encastrement, l'étanchéité et la fixation des équipements électriques et sanitaires.

Raccorder les équipements sanitaires par flexibles au réseau d'alimentation.

Adapter l'évacuation des eaux usées au réseau.

Vérifier l'absence de fuite et le fonctionnement des équipements en conformité avec les prescriptions des fabricants.

Installer des éclairages encastrés dans les meubles.

Installer, raccorder des équipements électroménagers (plaque de cuisson, four, lave-vaisselle, réfrigérateur...) et assurer la mise en service.

Installer, raccorder des équipements sanitaires (évier, vasque, mélangeur...) et assurer la mise en service.

Informers l'utilisateur sur les conditions d'utilisation et d'entretien de l'ensemble des équipements.

Evacuer des déchets dans le respect environnemental.

Protéger les équipements et compléter les fiches de contrôle.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes reçues.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail sur chantier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	29/42

Connaissance des caractéristiques des équipements électriques et sanitaires.
Connaissance des caractéristiques des appareils électriques et sanitaires.
Connaissance des normes et sécurité électrique.
Connaissance des produits d'étanchéité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	30/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser des plans d'exécution.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel réalise des plans d'exécution afin de procéder à la fabrication d'un élément d'agencement. Le plan d'exécution permet de respecter le produit, tant dans les dimensions que dans les formes. Il étudie l'ouvrage à réaliser. Il effectue des croquis ou plan de principe. Il analyse les contraintes techniques et vérifie la faisabilité des pièces sur les équipements de l'entreprise. Il respecte les normes et DTU en vigueur. Il dessine sur planche ou avec un logiciel de dessin 2D des plans d'exécution. Il rédige la nomenclature et le quantitatif des matériaux. Il contrôle et transmet les documents à son hiérarchique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'effectue soit en bureau (étude, méthode), soit en atelier dans ce cas le port d'Equipements de Protection Individuelle -EPI- (chaussures de sécurité, protections anti-bruit, lunettes, ...) est obligatoire.

Critères de performance

Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues)
L'échelle de représentation est appropriée.
Le choix des vues est pertinent.
La cotation est lisible.
Les éléments sont identifiés et repérés conformément au plan d'ensemble.
La feuille de débit est conforme aux règles d'usage.
La fiche de quincailleries est complète.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer une représentation graphique manuelle (croquis, pré-plans).
Dessiner à une échelle réduite.
Effectuer un plan d'exécution à échelle 1.
Renseigner une feuille de débit.
Rédiger une fiche de quincailleries.

Mettre en œuvre des modes opératoires en appliquant les consignes reçues.
Respecter les règles de protection contre les poussières.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.
Connaissance des différents tracés géométriques.
Connaissance des matériaux dérivés (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants...)
Connaissance des bois massif couramment utilisés.
Connaissances des caractéristiques des matériaux cités : aluminium, inox, verre, résine de synthèse.
Connaissance des systèmes, de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement.
Connaissance de la normalisation "pas de 32".
Connaissance des techniques de liaison d'élément en bois massif et panneaux dérivés du bois.
Connaissance des normes d'ergonomie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	31/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique et de plans d'exécution, le professionnel établit un processus de fabrication qui lui permettra d'organiser dans un ordre chronologique les différentes étapes de mise en œuvre. Il ordonne les étapes de fabrications suivant les différentes méthodes et matériaux à utilisés. A partir des différents critères de fabrication définis, il renseigne les documents de productions mis à sa disposition (analyse de fabrication, plan de découpe, gamme d'usinage) rentrant dans la fabrication d'un élément d'agencement. Le professionnel optimise et organise son temps de travail. Il anticipe l'approvisionnement des matériaux Le résultat final doit répondre aux exigences techniques et esthétiques du cahier des charges.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'effectue soit en bureau, soit en atelier dans ce cas le port d'Equipements de Protection Individuelle -EPI- (chaussures de sécurité, protections anti-bruit, lunettes, ...) est obligatoire.

Critères de performance

Le calepinage permet de limiter les pertes matière.
L'analyse de fabrication respecter les moyens et temps de production.
La gamme d'usinage est claire et précise.
L'approvisionnement des matériaux est suivi.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Optimiser un débit sur panneau et bois massif.
Définir une analyse de fabrication en respectant les organisations et moyens de production.
Définir les temps de production.
Etablir une gamme d'usinage claire et précise.
Prendre en compte l'outil de fabrication pour renseigner la gamme d'usinage.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des bois massif couramment utilisés.
Connaissance des matériaux dérivés du bois (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants...).
Connaissances des caractéristiques des matériaux cités : aluminium, inox, verre, résine de synthèse.
Connaissance des systèmes, de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement.
Connaissance de la normalisation "pas de 32".
Connaissance des techniques de liaison d'élément en bois massif et panneaux dérivés du bois.
Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	33/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Fabriquer des éléments de forme sur mesure.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication et au moyen de machines stationnaires et portatives spécifiques, le professionnel fabrique des éléments sur mesure (meublier de restaurant, tables de réunion, mobilier pour centres d'appels,...) en bois, matériaux dérivés, et autres matériaux (aluminium, verre, P.V.C. résine de synthèse). La fabrication d'éléments de forme intègre le système conventionnel dit « pas de 32 ».

Le professionnel analyse et exploite les différents documents de fabrication. Il organise son poste de travail en tenant compte du plan de charges de l'atelier. Il identifie les machines adaptées aux opérations à réaliser. Il réalise les opérations d'approvisionnement, de débit, de corroyage, de calibrage, de placage (surfaces, chants), d'usinages (perçages, entailles, rainures,...) de contrôle en cours et en fin de fabrication sur l'ensemble des pièces ou éléments. Il utilise des gabarits ou montages d'usinage. Il positionne et fixe les quincailleries et accessoires mentionnés dans les documents de production. Il référence, conditionne et stocke les produits en attente de finition. Il réalise le montage et protège les ouvrages terminés. Il prend en compte le tri sélectif de déchets (chutes de bois et panneaux, aérosols, produits emballage,...),

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant et générateur de poussières, le menuisier agencier doit en permanence appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois et par celle des installations d'extraction de poussières.

Critères de performance

Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes aux documents de fabrication.

Les opérations de débit sont conformes aux documents de fabrication.

Les opérations de calibrage, d'usinage et de montage sont conformes aux documents de fabrication.

Les opérations de mise en œuvre et de finition des stratifiés sont correctes.

La pose des équipements (organes de rotation, translation et condamnation) est effectuée et répond au cahier des charges.

Les états de surface, les planétés, l'absence de rayures / de colles et de traces diverses permettent l'application de vernis ou laques.

Les moyens de mesure et de contrôle sont adaptés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer des opérations de débit du bois massif (débit en plot et débit avivé)

Effectuer des opérations de débit sur panneaux dérivés.

Effectuer des opérations de calibrage sur panneaux dérivés.

Effectuer des opérations de corroyage du bois massif.

Effectuer des opérations d'usinage sur panneau et bois massif.

Effectuer des opérations de plaquage sur panneaux dérivés.

Mettre en œuvre des résines de synthèse.

Effectuer des opérations de première finition.

Ranger et nettoyer les postes de travail.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	35/42

S'intégrer dans un collectif de travail de fabrication bois.

Connaissance des bois massif couramment utilisés.

Connaissance des matériaux dérivés du bois (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants...).

Connaissances des caractéristiques des matériaux cités : aluminium, inox, verre, résine de synthèse.

Connaissance des systèmes, de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement.

Connaissance de la normalisation "pas de 32".

Connaissance des techniques de liaison d'élément en bois massif et panneaux dérivés.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	36/42

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de ses activités de fabrication et d'installation, le menuisier agenceur est capable d'agir en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention liées à l'emploi sont connues.
Le choix des outils de manutentions est pertinent par rapport à l'opération visée.
Les règles de sécurité spécifiques sont respectées sur chaque machine utilisée.
L'utilisation des protecteurs est pertinente par rapport à l'opération effectuée.
Les raccordements aux réseaux d'alimentation (électricité et eau) respectent la réglementation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	37/42

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	39/42

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	05	04/11/2019	09/09/2016	40/42

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

